

ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'ANCI : LES ITINÉRANTS RÉUNIS AU BORD DU CANAL DU MIDI



©Cécile Vainoz

À l'occasion de la manifestation Coup de projecteurs, organisée par les circuits itinérants d'Occitanie au Somail dans l'Aude, leur association nationale a tenu son "congrès", témoignant d'un travail colossal, pas toujours reconnu à sa juste valeur.

Écrans vagabonds, Monde et multitudes, Ciné Woulé ou Cinémaginaire... leurs noms sonnent comme une invitation au voyage, et leurs représentants étaient venus des Hauts-de-France, de Paca ou de Martinique, pour se retrouver les 8 et 9 septembre dans un lieu enchanteur. Leurs discussions, mais aussi leurs prestations, ont montré combien les circuits itinérants déploient une énergie et une technicité pour apporter le cinéma... là où personne ne va. C'est d'ailleurs en visio que les représentants des institutions nationales ont participé aux débats, dont Corentin Bichet pour le CNC, Erwan Escoubet pour la FNCF ou Raphaël Ceriez pour l'ADRC, ainsi que Laurence Martin pour le ministère de la Culture et les sénateurs Sonia de La Provôté et Jérémy Bacchi, auteurs du rapport *Le cinéma contre attaque*, qui n'en ont pas moins été attentifs aux questions soulevées.

Comme lors de l'AG de l'Anci (Association nationale des cinémas itinérants) en mai [voir *Boxoffice Pro* du 26 juillet 2023], les circuits présents ont confirmé qu'ils cumulent les difficultés de la petite exploitation en général et celles liées à leurs spécificités. Les enjeux du renouvellement du matériel, du rajeunissement des publics ou encore les difficultés de recrutement sont en effet accentués pour ces exploitants « confrontés à la relégation des habitants en milieu rural et à l'extrême fatigue d'équipes qui s'épuisent à faire du plein air pour maintenir un équilibre économique », a résumé Anne Lidove, présidente de l'Anci. Autre enjeu pour les itinérants : accroître leur visibilité, tant auprès des publics par le biais du digital qu'auprès des collectivités.

Inégalités territoriales et nouvelles aides

Le soutien des collectivités demeure en effet très inégal, y compris au sein d'une même région. Une étude menée par Cina (Cinéma indépendants de Nouvelle-Aquitaine) fin 2022, à destination des financeurs, montre notamment que la fusion des Régions n'a pas conduit à la fusion des aides. Cina envisage ainsi un DLA (Dispositif local d'accompagnement) régional, sachant qu'un DLA collectif, pour plusieurs associations qui ont des problématiques communes, permet de gagner en reconnaissance et s'avère très utile pour demander une subvention.

Autre piste : le nouveau plan interministériel France ruralités, pour lequel l'Anci a été auditionnée. On n'y trouve pas pour l'heure de mesures spécifiques pour les cinémas, mais de grands axes qui peuvent les concerner. Le dispositif de Volontariat territorial en administration (VTA) qui vise à soutenir l'engagement des jeunes en milieu rural est ainsi prolongé, avec notamment le recrutement de 60 "VTA Culture". Quant au nouveau programme d'ingénierie, "Villages d'avenir", « le but est d'accompagner les municipalités qui n'ont jamais eu d'aide et ont des besoins concrets, tels que l'aménagement d'une salle », a précisé au Somail le représentant de l'Agence nationale de la cohésion des territoires. La ministre présentera un guide à l'attention des élus courant octobre, « dans lequel il serait important que figurent les cinémas itinérants », a demandé Anne Lidove, ajoutant que l'Anci aidera ses adhérents à traduire concrètement les nouvelles mesures.

En attendant, d'autres dispositifs peuvent venir en soutien, comme le Fonds pour le développement de la vie associative (FDVA) pour la formation des bénévoles et les projets innovants, sans oublier le programme européen Leader (Liaison entre action de développement de l'économie rurale).

Des médiateurs qui se font attendre

L'inéquité entre régions s'illustre aussi sur le sujet des médiateurs, renforts particulièrement précieux pour les itinérants. Corentin Bichet a rappelé l'objectif du CNC de cofinancer 200 postes dans le cadre des nouvelles conventions État-Région, espérant notamment que « cette fois, l'Occitanie participera ». En effet, alors que les cinémas de Nouvelle-Aquitaine bénéficient déjà de 20 postes depuis 2017, et en auront 10 de plus pour 2023/25 grâce au bilan positif qu'ils ont chiffré, il n'y en a pas un seul en Occitanie. Les deux associations régionales, l'ACCILR et Cinephilae, sont pourtant en demande. « C'était un besoin, c'est devenu une nécessité », a ainsi alerté Fabrice Caparros, président de l'ACCILR et directeur de Cinéma'Aude, qui a pris le risque de financer lui-même un poste. « Si nous n'avons pas de médiateurs en Occitanie, nous aurons perdu deux ans de travail sur les 15-25. »

Plein air sur le pass Culture

C'est par ailleurs dans le cadre de l'appel à projets 15-25 du CNC que l'Anci a pu développer son outil CG Com, permettant aux itinérants de répertorier toutes leurs séances, notamment sur le pass Culture – en espérant qu'elles puissent l'être aussi sur AlloCiné. Pour l'appli géolocalisée, les itinérants viennent en effet "boucler des trous" sur des territoires où ne figure aucun cinéma fixe, alors que 780 000 jeunes sont issus de milieux ruraux. Si 60 circuits itinérants – soit la moitié – sont inscrits sur le pass pour leurs activités régulières, un partenariat initié cet été a consisté à recenser les séances en plein air et à les valoriser (sur la page d'accueil de l'appli, dans une playlist dédiée...). Résultat : 1 600 réservations par plus de 1 300 jeunes différents (contre 600 l'an dernier pour 570 jeunes). Des chiffres « très encourageants » selon Oriane Lavenir du pass Culture... moins si l'on considère que plus de 6 000 séances plein air ont été proposées cet été et que « la vocation de la SAS pass Culture est aussi d'aller chercher les jeunes au plus profond des territoires », a estimé de son côté Rafael Maestro, président – entre autres fonctions – de Cina.

Transition écolo-confortable

Autre particularité : alors que les salles fixes sont confrontées au coût galopant de l'énergie, les itinérants ne paient pas les factures d'électricité des lieux qui les accueillent, mais le carburant pour s'y rendre. Une empreinte carbone moindre que celle des autres cinémas – dont 91 % des émissions sont liées au déplacement du public. Les itinérants n'en prônent pas moins des solutions de covoiturage auprès de leurs spectateurs, telles que l'application Liane, qui n'est pas dédiée au cinéma mais adaptée aux campagnes, ou la plateforme Travelling, déjà présentée lors des Rencontres art et essai de Cannes [voir Boxoffice Pro du 31 mai 2023]. La transition écologique des lieux, elle, relève de la compétence des communes... tout comme le confort de leurs salles.

Et les itinérants sont souvent confrontés à de piètres équipements : chaises en plastique, problèmes d'occultation de la lumière, drap ou mur en guise d'écran... comme le montre l'état des lieux dressé par l'association ARCI des Hauts-de-France, dans le but d'accompagner les municipalités pour la rénovation des lieux. « Dans l'Aude, nous avons fait en 15 ans un gros travail pour améliorer le confort, ce qui a permis de multiplier par quatre la fréquentation de certains points : les élus y sont sensibles et sont souvent prêts à investir », a témoigné le directeur de Ciném'Aude.

Pour le reste, le public peut compter sur l'investissement de salariés et de bénévoles aussi passionnés qu'ingénieurs. « Sur le plan technique, les itinérants sont extrêmement stimulants », a constaté Mathieu Guetta de la CST au sujet de ces projectionnistes qui installent des cabines éphémères, aussi bien dans des arènes que des MJC approximatives... « Ce que nos collègues en fixe sont incapables de faire », a souligné Rafael Maestro, nouveau président de la commission petite exploitation de la FNCF. « Notre vraie valeur ajoutée, c'est la relation humaine, la qualité des personnes qui animent et projettent. » Et qui échangent leur savoir-faire, comme lors de ces deux jours d'États généraux.

Cécile Vargoz

Coup de projecteurs



Anne Lidove (Anci), Bernard Arnaud (Cinémaginaire), Fabrice Caparros (Ciném'Aude), Karim Ghiyati, directeur d'Occitanie Films, Elise Fiévet, monteuse du Livre des solutions, et Joël Hernandez, maire de Saint-Nazaire d'Aude, pour l'avant-première du film de Michel Gondry, tourné en région. Huit écrans ont été déployés lors de cette soirée, organisée par L'Association des cinémas et circuits itinérants du Languedoc-Roussillon (ACCILR).



Le camion de la FDFR 46



L'équipe de Monde & Multitudes



Le faisceau de Cinéco



Christophe Lemaire, Road Movies



François Viette, Ciné Méditerranée

Cinédici fusionne deux circuits

Les itinérants Cinémaginaire et Ciném'Aude se regroupent pour élargir leurs tournées sur l'ensemble du Parc naturel régional Corbières-Fenouillèdes.

Labellisé en septembre 2021, le parc naturel Corbières-Fenouillèdes est à cheval sur les départements de l'Aude et des Pyrénées Orientales, soit « pile-poil » le périmètre couvert par Ciném'Aude et Cinémaginaire. Le parc souhaitant développer un projet culturel, l'idée est donc née naturellement, pour les deux circuits itinérants, de se regrouper pour créer une nouvelle entité d'animation culturelle, baptisée Cinédici, afin de travailler plus en profondeur sur ce territoire qu'ils connaissent bien. Sachant qu'à eux deux, ils opèrent déjà sur une centaine de points, parfois très éloignés de leurs bases respectives – Saint-André pour Cinémaginaire et Narbonne pour Ciném'Aude –, « cela permettra d'élargir les tournées en fédérant les moyens et en économisant, notamment sur des frais de déplacement monumentaux », précise Bernard Arnaud, président de Cinémaginaire.

Le parc, lui, bénéficiera de l'expertise de Cinédici. « Nous avons déjà des demandes de la part de plusieurs communes et avons donc identifié celles où il faudrait aller pour bien couvrir l'ensemble du territoire. Nous travaillons avec les municipalités sur l'équipement de leurs salles pour y faire du cinéma, qu'elles pourront utiliser pour d'autres activités culturelles. »

De son côté, le parc Corbières-Fenouillèdes apporte son ingénierie, notamment en aidant les communes à accéder aux aides, y compris européennes, auxquelles elles peuvent prétendre.

Ce déploiement devrait représenter pour Cinédici une cinquantaine de points de diffusion supplémentaires. « Et nous n'apportons pas seulement des séances de cinéma, mais tout notre travail d'animation, notamment des ateliers d'éducation aux images, forts de notre expérience et de nos liens tissés avec les établissements scolaires et les associations à travers tout ce territoire. » Cela impliquera de recruter, « sur place, pour avoir des salariés qui connaissent bien les gens et les lieux », et bien sûr selon les aides qu'apporteront la Région et les Départements. Toutes les salles et lieux desservis par Cinémaginaire et Ciném'Aude, qui conservent toutefois leurs deux associations respectives, vont basculer progressivement sous le label Cinédici, dont la gouvernance sera partagée. La création de la nouvelle entité aura lieu lors de son AG constitutive le 23 septembre à Maury, suivie d'une séance en plein air du film de Michel Gondry, *Le Livre des solutions*.

C.V.